

Outre les genres de municipalités mentionnés ci-dessus, on compte des districts d'aménagements publics non constitués, établis afin d'assurer certains services municipaux (protection, eau, irrigation, etc.). La surveillance des ces districts relève du ministère des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques.

**Yukon et Territoires du Nord-Ouest.**—Le Yukon compte deux cités (Whitehorse et Dawson) et une ville non constituée (Mayo) et les Territoires du Nord-Ouest comptent deux districts municipaux (Yellowknife et Hay River), qui tous assurent certains services municipaux. Ces collectivités ne figurent pas au tableau 34.

**34.—Municipalités, selon la désignation officielle et le classement statistique, par province, 1<sup>er</sup> janvier 1965**

Municipalités	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
	DÉSIGNATION OFFICIELLE <sup>1</sup>										
Municipalités locales.....	113	25	66	100 <sup>2</sup>	1,681	939	197	792	313	130	4,356
<i>Corporations métropolitaines</i> .....	2	...	...	...	14	15	16	...	...	...	3
<i>Cités</i> .....	1	1	3	7	65	32	9	11	9	32	171
<i>Villes</i> .....	60 <sup>7</sup>	7	39	20	180	167	39	121	89	8	717
<i>Villages</i> .....	51 <sup>8</sup>	17	...	1	325	159	41	364	167	58	1,183
<i>Municipalités rurales</i> <sup>9</sup> .....	...	...	24	73 <sup>3</sup>	1,110	590 <sup>10</sup>	110 <sup>11</sup>	296 <sup>12</sup>	48 <sup>13</sup>	22 <sup>14</sup>	2,282
Comtés (Québec et Ontario)	...	...	...	...	75 <sup>15</sup>	38	...	...	...	...	113
<b>Total, municipalités constituées</b> .....	<b>113</b>	<b>25</b>	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>1,756</b>	<b>977</b>	<b>197</b>	<b>792</b>	<b>313</b>	<b>130</b>	<b>4,469</b>
CLASSEMENT STATISTIQUE <sup>2</sup>											
Dans les zones métropolitaines.....	2	...	3	5	118	74	17	...	8	20	247
<i>Urbaines</i> <sup>16</sup> .....	2	...	2	3	103	45	10	...	3	8	176
<i>Rurales</i> .....	...	...	1	2	15	29	7	...	5	12	71
Autres, urbaines.....	111	25	40	25	468	304	77	496	262	90	1,898
Autres, rurales.....	...	...	23	70	1,095	561	103	296	43	20	2,211
<i>Semi-urbaines</i> .....	...	...	...	...	...	48 <sup>17</sup>	...	...	...	...	48
<i>Autres</i> .....	...	...	23	70	1,095	513	103	296	43	20	2,163
Comtés (Québec et Ontario)	...	...	...	...	75	38	...	...	...	...	113
<b>Total, municipalités constituées</b> .....	<b>113</b>	<b>25</b>	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>1,756</b>	<b>977</b>	<b>197</b>	<b>792</b>	<b>313</b>	<b>130</b>	<b>4,469</b>

<sup>1</sup> Municipalités groupées suivant la catégorie officielle à laquelle elles appartiennent et qui donne une idée de leur importance et de leur genre (voir renvoi 9).

<sup>2</sup> Municipalités groupées suivant la classification établie par les Conférences fédérales-provinciales au sujet de la statistique municipale et destinée à ranger les municipalités dans des groupes comparables pour fins statistiques.

<sup>3</sup> Y compris les 57 districts d'aménagements publics; sans les commissions.

<sup>4</sup> La Corporation métropolitaine de Montréal.

<sup>5</sup> La municipalité du Grand-Toronto.

<sup>6</sup> La Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg.

<sup>7</sup> Désignées par la province comme villes (49), districts ruraux (4) et districts d'aménagements publics (7); toutes relèvent de la même loi.

<sup>8</sup> Classées par la province «conseils communautaires».

<sup>9</sup> La désignation varie selon la province.

<sup>10</sup> Y compris les 18 districts d'aménagement.

<sup>11</sup> Y compris les cinq circonscriptions autonomes appelées «municipalités suburbaines»; sans les districts de gouvernement local non constitués.

<sup>12</sup> Sans les 12 districts d'aménagements publics non constitués.

<sup>13</sup> Y compris les 26 municipalités de comté; sans les districts d'aménagement non constitués ni les régions spéciales.

<sup>14</sup> Sans les districts d'aménagement non constitués ni les deux districts locaux.

<sup>15</sup> Y compris la Corporation interurbaine de l'île Jésus (autrefois le comté Laval).

<sup>16</sup> Y compris les municipalités que le recensement de 1961 incluait en tout ou en partie dans les zones métropolitaines et dont les chiffres sont révisés pour tenir compte des annexions, etc. Sont comprises dans les «zones urbaines» la Corporation métropolitaine de Montréal, la Municipalité du Grand-Toronto et la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg.

<sup>17</sup> Classées suburbaines et semi-urbaines par les autorités provinciales.